

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 20 septembre 2016

Du gras, du sucre et du sel pour la croissance

Alors que la loi santé, promulguée le 26 janvier 2016 prévoit la mise en place d'un dispositif pour améliorer l'information nutritionnelle figurant sur les produits alimentaires de sorte à inciter les Français à mieux équilibrer leur alimentation et à écarter les produits trop riches en gras, en sel et en sucre, les lobbys agroalimentaires et de la grande distribution ont fait pression sur la ministre de la Santé pour que le dispositif d'étiquetage initialement pressenti dit « 5 couleurs » ne voit pas le jour.

Et c'est chose faite. Une simple expérimentation sera lancée dans des supermarchés à partir du 26 septembre prochain pendant 10 semaines. Quatre systèmes d'étiquetage seront testés : le « 5 couleurs » préconisé par le Haut Conseil de la santé publique, qui a fait l'objet d'études scientifiques et fait l'unanimité pour sa simplicité et 3 autres proposés par les lobbys du secteur, moins protecteurs de la santé des consommateurs car beaucoup facilement appréhendables par eux.

Quelles seront les conclusions de cette expérimentation quand on sait que ses résultats seront validés par un comité scientifique dont seuls 2 des 10 membres représentent les consommateurs et dans lequel on ne compte plus les démissions, suspicions ou polémiques de conflits d'intérêt.

L'opération coûtera 2,2 millions d'euros, financés pour moitié par le secteur privé et pour moitié par la direction générale de la Santé et l'Assurance maladie, ce qui ne manque pas de saveur eu égard à l'investissement déjà consenti par les pouvoirs publics pour réaliser les études du Haut Conseil de la santé publique... Et ce d'autant, qu'in fine, l'étiquetage nutritionnel sur les emballages alimentaires restera facultatif.

Contact:

AFOC 01 40 52 85 85